



PRESIDENCE

CIRCONSCRIPTION DES ILES SOUS LE VENT

N° 491 / PR / CISL

Uturoa, le 18 MAI 2021

COMMUNIQUE

La *Tavana Hau p.i.* de la Circonscription des Iles Sous-le-Vent informe et invite la population de TUMARAA à venir rencontrer les agents de l'administration:

**Le jeudi 27 mai 2021 de 08h30 à 13h00
à la mairie annexe de VAIAAU**

Plusieurs ateliers de réception du public seront mis en place et seront tenus par les services publics et organismes suivants :

- 1) **La Circonscription des ISLV (CISL)** pour ce qui concerne les secteurs :
 - **du tourisme** : déclaration d'activité d'hébergement touristique, demande de classement et d'aide en faveur des pensions de famille.
 - **des transports terrestres** : informations et formulaires relatifs aux services touristiques de transports de personnes, à la profession de taxi....
 - **de l'artisanat** : information et accompagnement des artisans.
 - **du travail** : informations liées au code du travail, évaluation et prévention des risque professionnelles.
 - **des affaires économiques** : aides à l'équipement des petites entreprises – AEPE et à l'investissement des ménages – AIM (construction, extension, rénovation de la maison).
 - **des affaires maritimes** : délivrance des informations et des formulaires liés à l'immatriculation des navires.
- 2) **Le Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI)**
- 3) **La Direction des Affaires foncières (DAF)** : demandes de location du domaine privé du Pays ou d'occupation du domaine public, et informations sur les documents délivrés par la DAF.
- 4) **La direction de l'agriculture (DAG)** : aides agricoles.
- 5) **La Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)** : demandes de permis de construire et informations sur l'hygiène de la construction.
- 6) **La Direction des impôts et des contributions publiques (DICP)** : informations sur le recouvrement des impôts et la réglementation fiscale.
- 7) **La Direction des ressources marines (DRM)** : demandes de carte de pêche lagonaire (CAPL) et d'aide à la pêche lagonaire(DAPL).
- 8) **La Direction de la culture et du patrimoine (DCP)** : délivrance de la carte d'artiste, aide à la création artistique et subvention aux associations culturelles.
- 9) **La Direction de la jeunesse et des sports (DJS)** : informations et accompagnement dans les secteurs de la jeunesse, des sports et de la vie associatives.
- 10) **La Direction de la santé** : campagne sur l'hypertension, le Tabac, la vie saine et la vaccination COVID-19.
- 11) **La CCISM**
- 12) Et l'association **ADIE** : informations sur les microcrédits.

Pour la *Tavana Hau p.i.* absente,
La secrétaire générale,

Stéphanie SAUTREAU

